

Modalités d'Inscription

Vous relevez du régime de FORMATION CONTINUE

- si vous êtes salarié,
- si vous êtes salarié en congé individuel de formation,
- si vous avez interrompu vos études depuis plus de 2 ans,
- si vous êtes en recherche d'emploi

Dans ce cas, vous devez prendre contact avec le service de formation continue ASURE FORMATION (<http://www.unice.fr/asure/>) pour :

- ▶ vous inscrire (définir votre projet de formation, valider votre expérience VAE...),
- ▶ établir les devis nécessaires,
- ▶ faire instruire et faire légitimer tous les documents des différents organismes (DDTE, ASSEDIC, ANPE, entreprises, CIF, Région, Département)

Vous relevez du régime de FORMATION INITIALE

- si vous n'avez pas interrompu vos études depuis plus de 2 ans,
- si vous n'avez pas interrompu vos études et que vous travaillez à temps partiel ou complet

Pré-inscription et Inscription à la Prépa C2i2e

1). Pré-Inscription en ligne **du Lundi 18 juillet au Lundi 26 Septembre 2011** sur le site de l'IUFM : <http://www.iufm.unice.fr>

2). Suite à votre admission à l'IUFM vous devrez effectuer votre inscription administrative à l'Université Nice-Sophia Antipolis.
Les modalités sont consultables sur le site de l'IUFM (rubrique « inscription »)



En savoir plus sur le C2i2e

Consultez le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>



Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)
Siège Académique - 89, Avenue George V 06 046 Nice Cedex 1
Tel: 04 93 53 75 00 Web: www.iufm.unice.fr



PREPA CERTIFICAT C2i2e



Vous êtes:

Inscrit à une formation de niveau BAC+5
ou Titulaire d'un diplôme BAC+5
ou bien Enseignant ou Formateur

Préparez le Certificat

**Informatique
et Internet
Niveau 2 « Enseignant »**



**Pré-inscriptions
du 18 Juillet
au 26 septembre
2011**

www.iufm.unice.fr



Vous êtes :

**Titulaire d'un Master 2
« Enseignement »**

Vous avez suivi les enseignements C2i2e mais vous n'avez pas validé toutes les compétences nécessaires à la certification



**Le C2i2e atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier.
Le C2i2e sera exigible des lauréats des concours de l'enseignement public à compter de la session 2012**

Vous êtes :

**Inscrit ou Titulaire
d'un diplôme reconnu de niveau BAC+5**

Vous n'avez jamais suivi les enseignements C2i2e



Objectifs pédagogiques de la Préparation au C2i2e

Compétences générales liées à l'exercice du métier

- Maîtrise de l'environnement numérique professionnel
- Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie
- Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif



Compétences nécessaires à l'intégration des Tice dans sa pratique d'enseignement

- Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif
- Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage
 - Mise en œuvre pédagogique
- Mise en œuvre de démarches d'évaluation

Selon le Référentiel national
(B.O. n°5 du 3 février 2011)

du 05 Novembre 2011
au 01 Juin 2012

e-learning



PREPA1 C2i2e

Tutorat distant: 1h

Accompagnement à la structuration du dossier numérique de compétences :

- positionnement selon critères,
- analyse traces produites,
- commentaires sur "faire-valoirs",
- simulation ou mise en œuvre d'activités en présentiel et à distance,(...).

Droits d'inscription (*) :

Formations initiale et continue : 100 €



PREPA2 C2i2e

Enseignements: 30h

- Présentation du dispositif, bilan, positionnement
- Maîtrise de l'environnement numérique de l'enseignant/formateur
- Responsabilité numérique liée aux métiers de l'enseignement/formation
- Démarche de projet - présentiel/distant
- Conception et gestion de scénarios pédagogiques - présentiel/distant

Tutorat distant: 2h

Travail personnel : 30h

Droits d'inscription (*) :

Formations initiale et continue: 370 €



(*) à ces droits spécifiques, s'ajoute le droit administratif national ou un droit secondaire si inscription complémentaire